

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune d'Argentan, Numéro national d'identification : 216100065, Place du Docteur Couinaud BP 60203, 61201, Argentan Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 33 36 40 00, Courriel : affaires.generales@argentan.fr, Fax : (+33) 2 33 36 52 07, Code NUTS : FRD13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.argentan.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.synapse-ouest.com>

Communauté de Communes Argentan Intercom, 12 Route de Sées BP 90220, 61205, Argentan Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 33 12 25 25, Courriel : informations@argentan-intercom.fr, Fax : (+33) 2 33 12 25 26, Code NUTS : FRD13, Adresse internet : <http://www.argentan-intercom.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.synapse-ouest.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.synapse-ouest.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Service Informatique, Place du Docteur Couinaud BP 60203, 61201, Argentan Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 33 36 40 14, Courriel : informatique@argentan.fr, Fax : (+33) 2 33 34 52 07, Code NUTS : FRD13, Adresse internet : <http://www.argentan.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.synapse-ouest.com>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.synapse-ouest.com>

à l'adresse suivante : Service des Affaires Générales et Juridiques, Place du Docteur Couinaud BP 60203, 61201, Argentan Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 33 36 40 00, Courriel : affaires.generales@argentan.fr, Fax : (+33) 2 33 36 52 07, Code NUTS : FRD13, Adresse internet : <http://www.argentan.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.synapse-ouest.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Le présent marché public a pour objet la fourniture de services de maintenance et évolution du réseau téléphonique pour la ville d'Argentan et la Communauté de Communes Argentan Intercom.

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 50330000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : La ville d'Argentan et la Communauté de Communes Argentan Intercom souhaitent maintenir (sur site et à distance) et faire évoluer leurs ressources téléphoniques et leurs pratiques.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 205 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 50330000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45314000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45314100

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45314120

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRD13

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : La ville d'Argentan et la Communauté de Communes Argentan Intercom souhaitent maintenir (sur site et à distance) et faire évoluer leurs ressources téléphoniques et leurs pratiques.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 205 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Début : 1.e.r février 2018 - Fin : 31 janvier 2019

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre peut être renouvelé trois fois par reconduction tacite pour une période d'un an (soit jusqu'au 31 janvier 2022 au plus tard).

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Télécommunications

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : •Une lettre de candidature, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 ou sur papier libre, mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de co-traitance ; •Le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne signataire habilitée à engager le candidat ; •Une déclaration sur l'honneur, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 pour justifier que le candidat ne fait pas l'objet des interdictions de concourir ; •Si le candidat est en redressement judiciaire (ou procédure étrangère équivalente), copie du ou des jugements prononcés à cet effet (s'il n'est pas rédigé en langue française, le jugement doit être accompagné d'une traduction certifiée).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : •Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois dernières années disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC2.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : •Une liste des principales livraisons ou prestations effectuées au cours des trois dernières années (2014 – 2015 - 2016), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; •Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (2014 – 2015 – 2016).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

8 janvier 2018 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 8 janvier 2018 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Non.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le présent marché donne lieu à un groupement de commandes entre la ville d'Argentan et la Communauté de Communes Argentan Intercom, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (uniquement pour la passation). Le présent marché public est un accord-cadre conformément à la définition de l'article 4 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. Le présent accord-cadre est lancé en procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Le présent accord-cadre n'est pas alloti, en raison d'un objet ne permettant pas l'identification de prestations distinctes. Le présent accord-cadre est conclu sans montant minimum ni maximum. L'unité monétaire utilisée est l'euro. Critères de sélection des candidatures : Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacités économiques et financières et capacités techniques et professionnelles des candidats. Pour les soumissionnaires dont l'offre peut être examinée, la commission d'appel d'offres choisie l'offre jugée la plus avantageuse économiquement, qu'elle appréciera en fonction des critères suivants : - Valeur technique : 50 % - Prix : 40 % - Délai : 10 %

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Caen, 3, Rue Arthur Le Duc, 14000, Caen, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 31 52 42 17, Adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Caen, 3, Rue Arthur Le Duc, 14000, Caen, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 31 52 42 17, Adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

5 décembre 2017